En 2021, la moitié des détenus de Curabilis sont sortis



Sophie Davaris Publié: 18.07.2022, 06h32

Sophie Davaris est rédactrice en chef adjointe de la Tribune de Genève où elle travaille depuis 2000. Diplômée de Sciences-Po Paris et de l'Institut de hautes études internationales de Genève, elle s'intéresse particulièrement aux domaines de la médecine et de la santé publique.

Pour le directeur médical, cette prison-hôpital a vocation à libérer ceux qui peuvent être soignés. Du point de vue de la sécurité, «il y aura toujours un risque », souligne Mauro Poggia.

En 2021, près de la moitié des détenus de Curabilis sont sortis de prison, soit 35 des 77 résidents. En 2022, ils étaient déjà seize au mois de juin. La proportion semble considérable. Peut-on garantir que ces individus ne sont plus dangereux? Directeur médical de cette prison-hôpital qui accueille des détenus de toute la Suisse romande, le professeur de psychiatrie Panteleimon Giannakopoulos défend ce bilan, qu'il considère comme une nécessité.

L'institution, ouverte il y a huit ans, s'emploie à réhabiliter des hommes et des femmes condamnés pour des délits ou des crimes, mais dont la responsabilité a été jugée diminuée, partiellement ou totalement, au moment des faits, en raison d'une pathologie psychiatrique. Cette altération leur a valu d'être soumis à une « mesure » de soins – pouvant être prolongée – et non d'être condamnés à une peine fixe.

La vocation de Curabilis consiste à préparer ceux qui le peuvent à sortir. Sortir ? Pour la majorité, il s'agit de prolonger la mesure en milieu ouvert – que ce soit dans un hôpital ou un foyer psychiatrique. D'autres bénéficient d'une libération conditionnelle avec suivi obligatoire (c'est notamment le cas pour les ressortissants étrangers).

Pour franchir ce pas, « faire bonne impression lors de la consultation psychiatrique ne suffit pas, indique le directeur médical. Le détenu est suivi par toute une série d'intervenants. Infirmiers, agents de détention,

responsables d'ateliers, Service d'application des peines, intervenants socio judiciaires: si tous ces clignotants sont au vert, c'est bon signe.»

Incurables

In fine, la décision de sortie est prise par l'autorité d'exécution des mesures. Il ne suffit donc pas d'être stabilisé sur le plan clinique (ce qui prend entre douze et dix-huit mois), il faut que les étapes judiciaires (conduite, préavis des commissions de dangerosité) soient franchies, souligne le spécialiste. D'après lui, environ 80% des détenus peuvent aspirer au milieu ouvert, alors qu'une petite vingtaine devra regagner la prison. « Malgré un investissement majeur, certains ne guérissent pas. Il faut en tirer les conséquences et laisser leur chance à d'autres », estime le psychiatre. L'évolution favorable repose sur la capacité à se remettre en question, l'adhésion au traitement médicamenteux et au suivi psychiatrique au long cours. Le soutien de l'entourage, la possibilité d'imaginer un avenir et un faible degré de psychopathie (c'est-à-dire le plaisir de voir souffrir ou de dominer autrui) comptent également beaucoup. « Des personnes que j'imaginais incapables de progresser ont été revitalisées par l'approche psychiatrique, socioéducative, pharmacologique », confie le médecin.

Si on se trompe?

Mais si on se trompe? Le canton de Genève a été durablement traumatisé par la mort d'Adeline M., tuée par un détenu lors d'une sortie accompagnée en 2013. « Le meurtrier purgeait une peine. Je ne suis pas sûr qu'il aurait fait illusion à Curabilis, où les radars sont plus nombreux », répond Panteleimon Giannakopoulos.



Panteleimon Giannakopoulos, spécialiste en psychiatrie de l'adulte et de la personne âgée, est le directeur médical de Curabilis depuis 2016. STEEVE IUNCKER-GOMEZ Mais le médecin l'admet : ces individus font peur, car ils ont un risque de récidive a priori élevé. « Le risque existe. Il faut être capable d'en prendre. Si ce n'est pas le cas, il faut avoir le courage d'abolir les mesures et assumer que ces gens resteront internés pour toujours. Mais si on décide de les soigner, l'espoir de la réinsertion doit exister. Cela ne doit pas être une illusion. Curabilis coûte 1250 francs par jour par détenu. Si l'objectif est simplement sécuritaire, on peut le faire avec beaucoup moins d'argent.».

Le psychiatre insiste : « Une société qui prouve sa capacité à faire évoluer ces personnes démontre que le système carcéral pour les individus psychiquement vulnérables n'est pas seulement une machine à punir au sens de Foucault. À terme, la sortie surveillée vers plus de liberté est le pari gagnant pour éviter la prolifération des prisons ou la démission sur le plan thérapeutique.».